

# **Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »**

## **Assemblée générale du samedi 11 janvier 2014**

### **PROCÈS-VERBAL**

L'assemblée générale des adhérents de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 11 janvier 2014 au siège de l'association : La Cure, 53 Rue Franche à Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

#### **Etat de présence**

Sont présents, par ordre alphabétique : M. Raymond Delisle, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane, Mme Georgette Soret, M. Gérard Vasserot.

Sont représentés, par ordre alphabétique : M. François Auffret, Mme Aline Blampoix, Mme Ginette Delisle, Mme Marie-Claude Guillermin, M. Jean Guillermin, M. Michel Jacquot, Mme Loïs Belton de Lucenay, Mme Christiane Fleuriel, M. Georges de Lucenay, M. Henri Martinet, M. Christian Michel, Mme Odile Michel, M. Serge Michel, Mme Georgette Soret.

Deux personnes n'ont pu, à la dernière minute, participer à notre assemblée générale suite au décès d'un parent de même que le père Ishaq qui officiait pour des obsèques à Pont-de-Vaux.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2013 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 11h00.

#### **Rapport moral**

Nous étions 7 adhérents en 2010, 13 en fin d'année 2011, 19 en fin d'année 2012, et nous sommes 28 en fin d'année 2013.

#### **Concert gratuit le 4 mai 2013**

De nationale en 2012, la journée de l'orgue est devenue mondiale en 2013. C'est dans ce cadre que nous avons accueilli le chœur d'hommes « Ain'Tonation », ensemble de grande qualité, sous la direction de M. Gérard Humbert. Ce chœur s'était déjà produit à Ozan pour le concert d'inauguration à l'église suite aux travaux de rénovation de cette dernière. A ce concert, il y avait très peu de Pontévallais ce qui nous a encouragés dans notre démarche de reprendre ce concert à Pont-de-Vaux. Nous avons reçu un auditoire habituel de 85 à 90 personnes. Michel Jacquot, organiste diocésain a commencé le concert avec des œuvres de l'époque baroque.

#### **Ecole de musique AIAMA**

Contrairement à 2012, nous n'avons pas réussi à combiner une session de découverte de l'orgue à l'occasion de l'audition de fin d'année des élèves de l'AIAMA.

Nous n'avons pas non plus réussi à nous inscrire dans le montage pour la fête de la musique.

#### **Concert le 1er décembre 2013**

La qualité de l'ensemble « Ain'Tonation » nous a conforté dans l'idée d'inviter un autre groupe de la société CANTUS : la chorale mixte « Concentus », un ensemble de 13 personnes, toujours sous la direction de M. Gérard Humbert.

En première partie, M. Pierre-François Baron, responsable du grand orgue de la cathédrale de Bourg-en-Bresse nous a permis d'entendre des œuvres de Frescobaldi et de Sweelinck, œuvres adaptées à notre instrument.

Seulement 70 personnes (63 spectateurs payants) ont profité de ce concert. Comme en 2012, nous pensons avoir été desservis par le fait qu'un car entier de Pontévallais était à Dornhan pour le marché de Noël. Ceci ne se reproduira pas en 2014 car nous avons retenu le dimanche 7 décembre pour notre manifestation de fin d'année.

Il reste que la période n'est pas propice à une sortie de fin de journée. Plusieurs de nos auditeurs habituels ont renoncé à venir suite à leur mauvaise expérience de l'an passé avec un retour dans le brouillard.

La qualité du concert était bien au rendez-vous, avec des auteurs peu connus et un programme original. Nous devons cependant nous pencher de très près sur les programmes ! Quid des auteurs moins connus ou contemporains ? Nos concerts sont-ils accessibles à tous ?

#### Comité des sages

Trois sages nous suivent depuis la création de notre association en 2010. L'année dernière, Bernard Coudurier, professeur au conservatoire de Besançon nous a fait l'honneur de sa présence. Il nous a proposé un programme de concert, sans rétribution, un programme basé sur des danses de l'époque baroque. Le programme nécessite un instrument bien plus conséquent que notre orgue Saby. L'année dernière, en assemblée générale, nous avons envisagé de réaliser ce concert à Tournus ou à Bourg-en-Bresse, mais avons écarté cette solution car nous ne pensons pas pouvoir déplacer notre auditoire habituel si loin, surtout en hiver. Nous avons alors prospecté pour la location d'un instrument, sans succès car un tel instrument n'existe qu'épisodiquement sur le marché et ce n'est pas le cas actuellement. La dernière solution aurait été un orgue électronique, solution non retenue dès le départ par Bernard Coudurier. Nous continuons cependant à prospecter pour trouver une solution.

Pierre-François Baron est aussi membre de notre comité des sages et a accepté de venir introduire le concert de décembre. Pour l'instant, Gérard Sablier, notre troisième sage, n'a pas réussi à se libérer pour une de nos manifestations.

#### Pot de l'amitié

Le pot de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est largement compensé par l'instant de convivialité permettant les échanges entre les artistes, les élus, le public et la presse.

#### Bénévoles

Nous devons remercier les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques le jour du concert : tenue de la « caisse », accueil des spectateurs, distribution des programmes, service au pot de l'amitié, préparation puis nettoyage de la salle bleue, etc.....

#### Heure d'orgue des mercredis des vacances

Non réalisé.

#### Sébastien Fournier

Sur les conseils du père Ishaq, nous sommes entrés en contact avec Sébastien Fournier par l'intermédiaire de sa sœur, maire de Saint-Sulpice, canton de Montrevel. Nous avons rencontré Sébastien Fournier à Paris le 4 avril. C'est un contre-ténor de stature internationale, très souvent en Chine. Il nous a fait une offre intéressante du point de vue prix, mais qui reste bien au-dessus de nos moyens : 4 000 Euros Il reste intéressé pour venir chanter à Pont-de-Vaux.

#### Cadre pour l'orgue

Le cadre de l'orgue est prêt et a été installé. Il permettra de rendre l'orgue visible pour les concerts. Nous avons cependant besoin d'un peu de temps pour bien sécuriser ce déplacement occasionnel, ce qui explique que nous n'avons pas déplacé l'orgue pour le concert du 1<sup>er</sup> décembre. Néanmoins, il y a déjà un avantage car l'orgue d'une part est bien mieux visible de la nef et d'autre part il sonne mieux dans cette situation.

#### Site Internet

Nous avons réussi, par nous-mêmes, à créer notre site : <http://orgues.pontdevaux.free.fr/>

Nous travaillons avec 'Histoire et traditions en Bresse – Val de Saône' pour la partie église. Ces pages sont en chantier et devront aboutir courant de l'année. Sinon, dans notre site, il y a des informations sur nos précédentes manifestations et sur l'histoire des orgues de Pont-de-Vaux. Deux concertistes ont proposé leurs services via l'adresse courriel du site (orgue et flûte de Pan, orgue et flûte traversière). L'avis des membres sur la présentation et le contenu de ce site sera le bienvenu, ainsi que toute suggestion.

#### Elus

Nous avons rencontré, le 12 mars, Henri Guillermin, président de la Communauté de communes et conseiller général. Nous lui avons fait part de notre 'rêve' et de nos réalisations. Il nous a donné son avis et prodigué ses conseils. Nous avons d'ailleurs pris rendez-vous avec M. Jean-Paul Rodet, délégué à la culture au Conseil Général de l'Ain pour le 21 janvier.

#### Tableaux

La remise en ordre des tableaux de l'église a été réalisée. C'était un point de souci lors de notre dernière assemblée générale car nous craignons un conflit avec nos dates de concert. Notre site Internet reflètera la nouvelle disposition.

#### **Rapport financier**

Les recettes sont constituées du montant des adhésions (810 Euros) et des dons (210 Euros). Il faut noter un don important de la société CANTUS de 200 Euros, nous encourageant dans notre démarche.

Le déficit du concert de la journée de l'orgue le 4 mai est de 78,01 Euros, celui du concert du 1<sup>er</sup> décembre est de 284,87 Euros. Nous sommes assurés auprès de Generali pour 136,72 Euros. Les frais de fournitures de bureau (timbres, papeterie) se sont élevés à 131,72 Euros.

Nous devons remercier la municipalité qui nous a permis d'effectuer gracieusement les tirages de nos affiches A4 sur la reproductrice de la commune (75 exemplaires pour chaque concert).

Nous devons aussi remercier le Crédit Agricole qui nous fournit gratuitement les tracts pour les concerts (1600 pour le 4 mai et 1300 pour le 1<sup>er</sup> décembre).

Il faut noter que nous avons intégré, au niveau de chaque concert, tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le pot, frais pour l'utilisation de l'église, Sacem). Le détail est disponible.

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 3486,30 Euros au 31 décembre 2013. Il n'y a aucune provision à reporter en 2014.

#### **Budget 2014**

Les recettes de l'année 2014 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations.

#### **Approbaton des rapports**

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

#### **Quitus aux administrateurs**

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

#### **Election des administrateurs**

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président :	M. Rémy Poilane
Secrétaire :	M. Raymond Delisle
Trésorière :	Mme Françoise Poilane
Consultants :	M. Jean-François Foray et M. Gérard Vasserot

#### **Adhésion et cotisations**

L'adhésion simple est toujours à 10 Euros.

Le président a rappelé que, suite à sa conversation téléphonique du 13 octobre 2010 avec Mme Cordel, spécialiste de la gestion des associations au service des impôts de l'Essonne, la cotisation rentre dans le cadre du crédit d'impôt dans la mesure où il n'y a aucune contrepartie à cette cotisation, ce qui est notre cas.

En conséquence, 29 reçus au titre des dons ont été délivrés à nos adhérents (28) et donateurs (1); ces reçus ont été joints à la convocation à l'assemblée générale.

Il reste essentiel que chacun vérifie que ceci a bien été pris en compte par le service des impôts dès réception de l'avis d'imposition.

#### **Projets 2014**

Nous sommes inscrits au calendrier du comité des fêtes pour le dimanche 7 décembre 2014. Cette manifestation sera vraisemblablement un concert.

Rendez-vous est pris avec M. Jean-Paul Rodet, délégué à la culture au Conseil Général de l'Ain.

Rendez-vous est à prendre avec M. Marc Dufour, le nouveau président de l'Aiama, qui a assisté à notre concert du 1<sup>er</sup> décembre et a montré son intérêt de coopérer avec nous dans le domaine musical.

Heure d'orgue des mercredis matins, engagement que nous n'avons pas tenu en 2013 : à retravailler avec au moins un ou deux autres musiciens (Roland Ménéguz?), et après confirmation avec le prêtre affectataire, le père Ishaq, qui était absent comme indiqué ci-dessus.

Manifestation journée de l'orgue : le programme est en cours d'élaboration, la date, en mai, sera ajustée en fonction des disponibilités des artistes et des fêtes locales

Audition de fin d'année de l'AIAMA : si cette audition se déroule à l'église comme en 2012, nous souhaitons vivement intervenir en fin d'audition, montrer notre orgue et permettre aux jeunes élèves de le toucher c'est-à-dire d'en jouer. Ceci est à coordonner avec M. Marc Dufour et bien sûr avec le père Ishaq.

Fête de la musique : à voir avec M. Marc Dufour.

Manifestation du 7 décembre : tout est à faire.

#### Voyage d'orgues à Bourg-en-Bresse

Pierre-François Baron nous propose une visite intime du grand orgue de la cathédrale de Bourg-en-Bresse. Il s'agit d'une visite à la tribune, avec approche des claviers, de la mécanique et de la tuyauterie. Les personnes le désirant pourront 'toucher' l'orgue, c'est-à-dire en jouer. La visite sera précédée par une présentation, par Pierre-François Baron, des différents jeux (timbres) de l'instrument que nous écouterons depuis la nef. Ensuite, la montée à la tribune se fera par petits groupes. Nous prévoyons un déplacement en véhicule particulier. Ce sera vraisemblablement un samedi matin ou après-midi de juin ou de juillet. Il faut compter 4 heures en tout (1 heure pour rejoindre Bourg, environ 2 heures sur place, 1 heure pour le retour).

Nous pourrions grouper avec une visite à Orgelet où se trouve le frère jumeau de l'orgue qu'abritait notre collégiale au 18ème siècle, auquel cas la sortie serait de la journée.

Ces deux options seront proposées en attachement de ce compte-rendu, pour une date vers juin ou juillet, vraisemblablement un samedi.

#### Prospects pour un prochain concert

Le groupe Xeremia, ensemble d'instruments anciens avec aussi des chants en rapport.

Contact permanent avec la chorale « La Sarrasine ».

#### **Questions diverses**

##### Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et confortable. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est désagréable, surtout si les chaises sous le clocher ou juste à l'ouest du clocher sont occupées.

##### Plaquette dons et legs

Nous avons établi une plaquette qui détaille les avantages des dons et legs à notre association. En effet, la direction générale des impôts nous a octroyé le statut d'association d'intérêt général et nous bénéficions, à ce titre, de l'exonération des droits sur les dons et legs. Le texte de la plaquette a été élaboré avec Maître Coillard. Cependant, la distribution de cette information reste délicate et sensible. Le père Ishak avait déjà l'année dernière émis l'idée de faire circuler cette information par le journal des notaires. Il faut vraiment travailler sur cette piste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h25.

Ce compte-rendu est expédié aux personnes présentes à l'assemblée générale et à tous les membres de l'association, y compris aux membres de droit du comité des sages, par ordre alphabétique : le père Ishaq Barkat, M. Pierre-François Baron, M. Bernard Coudurier et M. Gérard Sablier.

Le Président, Rémy Poilane